

---

Adresse des citoyens membres de la société de Livrade-du-Lot à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des citoyens membres de la société de Livrade-du-Lot à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 24;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_17991\\_t1\\_0024\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_17991_t1_0024_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

le 29 vendémiaire et le premier brumaire deux cent soixante-dix mille cent trente livres.

La Convention décrète l'insertion au bulletin et le renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation (47).

## 15

L'agent national du district de Granvilliers [Oise] écrit qu'une partie de biens nationaux estimée cinquante-six mille cent dix-sept livres, a été vendue cent-six mille huit cent dix livres.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation (48).

## 16

Les citoyens membres de la société de Livrade-du-Lot [ci-devant Sainte-Livrade-sur-Lot, Lot-et-Garonne] félicitent la Convention de l'énergie qu'elle a déployée dans toutes les crises de la révolution; l'invitent à tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement. La Convention nationale a juré de mourir à son poste; nous jurons, disent-ils, de ne jamais nous séparer d'elle, dussions-nous nous ensevelir sous ses ruines. Notre contenance sera ferme, mais énergique; notre unique point de ralliement sera la Convention; notre but, le salut de la patrie; la conduite de nos braves frères d'armes servira de modèle à la nôtre et l'énergie qu'ils emploient contre les despotes coalisés, nous l'emploierons contre les dominateurs de l'intérieur.

Mention honorable, insertion au bulletin (49).

[La société populaire de Livrade-du-Lot à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (50)

Citoyens Représentans

Les triumvirs frappés par le glaive de la loi, et dont la mémoire est vouée à l'anathème, nous sont un garant assuré que les principes et la patrie sont tout et que les homes ne sont rien. C'est d'après cete vérité que la société populaire de Livrade se croit obligé de vous féliciter de l'énergie que vous avez employée dans toutes les crises de la révolution. Un nouvel orage paroît encore vouloir porter atteinte à la

liberté; des homes sans doute égarés par quelques intrigans prêts à être découverts, voudraient perpétuer l'anarchie pour se sauver au milieu d'un naufrage impolitique; mais la Convention nationale qui veille à la destinée de la France, maintiendra sans doute le gouvernement qui a tant de fois sauvé la patrie. Si quelqu'ambitieux oseroit encore lever une tête audacieuse et vouloit rivaliser la représentation nationale, nous vous l'assurons Citoyens Représentans, le peuple est là, qui, armé de sa massue et du glaive de la loi, en fera une prompte justice. Quant à ces homes, pour qui le nom de patrie est un vain nom, et qui, préférant leur propre intérêt à celui de leurs concitoyens immoleroient la république entière pour des orgueilleux préjugés, nous les vouons à l'exécration publique.

Continuez, Citoyens Représentans, à tenir en main, les rênes du gouvernement et bientôt vos glorieux travaux vous mériteront l'inscription des colonnes d'hercule.

Pour nous, nous ne nous séparerons jamais de la Convention nationale. Elle a juré de mourir à son poste; et nous jurons de nous entermer sous ses ruines. Comptez, Citoyens Représentans, sur les sentimens de notre société; nous marcherons toujours d'un pas ferme et courageux; notre contenance sera calme mais énergique; notre unique point de ralliement sera la Convention nationale, notre but sera le salut de la patrie et l'affermissement de la révolution. Nous encouragerons le travail et l'industrie, nous rassurerons les foibles, nous éclairerons les homes égarés; nous honorerons les défenseurs de la patrie; et en les prenant pour modèles, nous emploierons la même énergie et le même courage pour combattre les ennemis de l'intérieur.

Salut et fraternité.

La société populaire de Livrade-du-Lot.

DE PÉAN FRAISSENET, *président*,  
VERRIERE, CAZET, *secrétaires*.

## 17

La commission des Revenus nationaux fait passer à la Convention une copie du quatrième état des sommes adressées par la poste à la Convention nationale ou à ses comités, payées au citoyen Thevenet, garde-magasin des dépouilles des églises, en vertu du décret du 8 germinal.

L'Assemblée décrète le renvoi au comité des Finances (51).

La commission des revenus nationaux envoie une copie du quatrième état des sommes en numéraires et assignats, adressées à la Convention nationale par les communes qui y sont dénommées, et retirées de l'administration de la poste depuis le 19 prairial jusqu'au 19 vendé-

(47) P.-V., XLIX, 77. Bull., 20 brum. (suppl.).

(48) P.-V., XLIX, 77. Bull., 20 brum. (suppl.).

(49) P.-V., XLIX, 77.

(50) C 325, pl. 1413, p. 4.

(51) P.-V., XLIX, 77-78.